

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Pas de couvre-feu en Vaucluse mais état d'urgence sanitaire renforcé » annonce le Préfet, Bertrand Gaume

« *La situation est très préoccupante. Le 31 août, nous avons une incidence de 51 cas pour 100 000 habitants, aujourd'hui, on en dénombre 175, elle a triplé* » a déclaré ce matin le Préfet sur l'antenne de France Bleu Vaucluse. « *Donc nous nous devons de réagir pour casser cette dynamique. Dès ce week-end les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique - sauf les marchés - seront interdits. Pareil pour les fêtes privées, mariages, anniversaires, soirées festives.* »

Conséquences directes dans le Vaucluse : « *Fermeture des bars à 22h, des restaurants à 23h, des gymnases, des salles de sports. Une place sur deux dans les théâtres et les cinémas. A l'Université, grâce à internet, le distanciel sera préféré au présentiel et division par deux de la capacité des amphithéâtres.* »

Evidemment, tous les « E.P.R. » (Etablissements Recevant du Public) devront respecter strictement les gestes barrières et l'utilisation de gel hydro-alcoolique à l'entrée.

Et le Préfet de prévenir : « *Si dans 15 jours, 3 semaines, la courbe ne s'était pas infléchie nous risquerions de passer en zone de couvre-feu dans le Vaucluse. Donc je compte sur la responsabilisation de tous pour l'éviter à tout prix* ».

De son côté, Patrice Mounier, Président de l'U.M.I.H (Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière) se dit soulagé : « *On évite le pire, on a de la chance de rester ouverts, de pouvoir travailler. Et à l'approche de la Toussaint et de l'arrivée chez nous de touristes en provenance de zones à risques, nous ferons tout pour faire appliquer les règles le plus strictement possible pour contenir l'épidémie* ».

(Vidéo) Didier Raoult: « Le pic des cas a été observé il y a 10 jours »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Dans la dernière publication de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille sur sa chaîne You tube, le professeur Didier Raoult dresse le bilan actuel de la pandémie de la Covid-19 sur Marseille et les Bouches-du-Rhône.

« Nous sommes sur la pente descendante qu'il s'agisse des cas détectés et des cas hospitalisés, constate le scientifique phocéen. Ce n'est pas encore le cas avec la réanimation, mais l'on sait qu'il y a 8 à 10 jours de décalage entre l'hospitalisation en réanimation et le début de la maladie. On a observé cela lors de la première phase de l'épidémie et nous pensons que c'est la même chose maintenant. »

En conséquence, le professeur Raoult estime que *« l'amorce de la descente ne s'est pas encore fait pour la réanimation mais que cela ne saurait tarder compte tenu qu'on a l'impression que le pic des cas a été observé il y a 10 jours et que depuis les choses diminuent. »*

« On n'est pas du tout saturé »

« Le pourcentage des tests positifs diminue, poursuit le chercheur. Actuellement, nous sommes à 7,5 % alors que nous avons culminé à 15 % parmi les personnes nouvellement positives. »

Dans le même temps, les délais de rendu des tests pour les personnes en situations d'urgence n'excèdent pas 6h (moins de 2h pour 62 % des cas) et les tests non-urgents sont tous rendus en 24h maximum.

« On n'est pas du tout saturé, explique Didier Raoult. Maintenant il n'y a presque plus de queue. » Pour l'IHU, cela se traduit donc par une baisse des hospitalisations.

« Prendre des dispositions qui permettront aux gens qui ont une activité économique de la poursuivre. »

« Si l'on regarde les chiffres de l'assistance publique le nombre de dossier lié au Covid ou au passage aux urgences des Covid, nous constatons une pente descendant rapidement qui, je l'espère, doit permettre de prendre des dispositions à Marseille permettant aux gens qui ont une activité économique de la poursuivre. »

Au-delà de ces observations, les équipes de l'IHU commencent également à recueillir et analyser de nombreuses données provenant de la France entière ainsi que du reste du monde.

Ces éléments permettent ainsi d'observer *« qu'il y a des endroits où la surmortalité n'est pas liée à l'épidémie, à l'âge ou à l'urbanisation mais à la prise en charge. Et ce qui s'est passé à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône c'est que cette prise en charge a été différente et pas que nous n'avons pas été touché par l'épidémie »* conclut le professeur Raoult en observant que 10% de la population a été touchée dans le Grand-Est contre 9% pour la région parisienne, 8% sur Marseille et un peu moins de 3% dans la

Ecrit par le 22 juillet 2024

région Nouvelle-Aquitaine.

Gard : le préfet durcit les mesures contre la Covid-19



Le [préfet du Gard](#) vient d'annoncer de nouvelles mesures pour lutter contre la propagation de la Covid-19 dans son département. A compter de demain (ndlr : mercredi 23 septembre à 0h00) et jusqu'au mercredi 7 octobre 2020 minuit, le port du masque obligatoire dans l'ensemble des périmètres des communes de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze, de 6 heures à minuit.

Écrit par le 22 juillet 2024

Par ailleurs, ces mesures prévoient aussi :

- Limitation des horaires d'ouverture des débits de boissons, restaurants et commerces alimentaires de l'ensemble du département, de 6 heures à minuit ;
- Interdiction de consommations partagées entre plusieurs clients (planches, snacking, cocktails partagés, chichas...) dans tous les débits de boissons, restaurants et commerces alimentaires sur l'ensemble du département;
- Interdiction des soirées dansantes dans tous les établissements recevant du public et dans l'ensemble de l'espace public du département ;
- Interdiction de tous les événements festifs étudiants, dans tous les établissements recevant du public et sur la voie publique, du département.

« Ces nouvelles mesures pourront être prolongées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire », explique [Didier Lauga](#), le préfet du Gard. Au 18 septembre 2020, les chiffres communiqués par Santé Publique France traduisaient une nouvelle dégradation des taux d'incidence dans le Gard, 89,5 pour 100 000 habitants et ce, malgré les mesures de prévention prises auparavant.

Didier Raoult : « Si la méthodologie remplace la médecine, on peut arriver à faire des catastrophes. »

La nouvelle vidéo de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille entend comparer les principes de base des traitements des maladies infectieuses à aux méthodes d'analyses nécessaires lors des essais thérapeutiques.

Mettant en avant la différence fondamentale d'approche entre ceux « qui traitent les maladies infectieuses en se basant sur un savoir accumulé durant des décennies » et les gens qui donnent la priorité « aux méthodes d'analyses des essais thérapeutiques », le professeur Didier Raoult a tenu à rappeler que « si la méthodologie remplace la médecine, on peut arriver à faire des catastrophes qui vont à l'encontre de ce que l'on enseigne à la base. »

Un constat que complète le professeur Jean-Christophe Lagier, chef de service des maladies infectieuses et tropicales à l'IHU : « le diagnostic est le premier élément à réaliser lors d'une maladie infectieuse. Ainsi, il est fondamental de prouver la présence du virus avant d'inclure le patient dans une étude. C'est

Écrit par le 22 juillet 2024

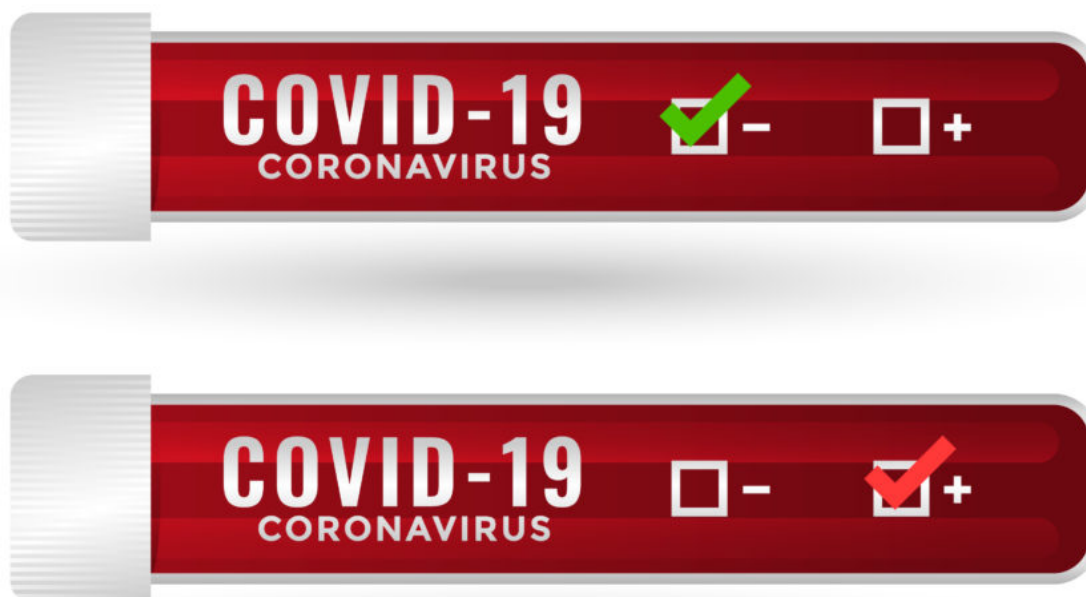
ce que nous apprenons dès le départ à nos étudiants. »

Abordant ensuite le traitement des maladies infectieuses, les deux scientifiques sont aussi rentrés dans le détail de ce qui enseigné à leurs étudiants : « chaque traitement nécessite une dose particulière et une durée spécifique » qui s'adapte ensuite à l'état du patient qui peut avoir besoin d'un anti-viral au début de la maladie et qui ensuite aura besoin d'autres médicaments s'il fait une réaction inflammatoire.

« La gestion du malade dépend de la prescription médicale, pas celui des essais thérapeutiques », conclu le professeur Raoult.

Covid-19 : les 120 tests du collège Paul Gauthier Cavailon sont négatifs

Ecrit par le 22 juillet 2024



A la suite à la détection d'un cas positif de Covid-19 parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier de Cavailon, les élèves et les personnels de l'établissement ayant été en contact avec ce cas positif ont été testés. A ce jour, les 120 tests effectués se sont révélés négatifs.

Cependant, 13 personnes considérées comme cas contact à risque, incluses dans les 120 personnes

Ecrit par le 22 juillet 2024

testées, jusqu'à présent asymptomatiques, poursuivent leur quatorzaine à domicile. Par ailleurs, Le collège a fait l'objet d'une désinfection rigoureuse cette semaine. Le collège qui participe au dispositif « quartiers d'été - école ouverte » rouvrira par conséquent ses portes dès lundi 13 juillet.

Toutefois, 9 cas de Covid-19 viennent d'être détectés parmi des personnes fréquentant une salle de fitness à Carpentras. Il semblerait que ce foyer épidémique soit directement lié cas identifié tout récemment parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier.

Reconnaissance en maladie professionnelle des travailleurs atteints du Covid-19

Le ministère du Travail de celui des Solidarités et de la Santé viennent de reconnaître le Covid-19 comme maladie professionnelle. Cette reconnaissance sera automatique pour tous les soignants et elle sera facilitée pour tous les travailleurs ayant travaillé pendant la période du confinement

Le Gouvernement vient d'annoncer les modalités de reconnaissance en maladie professionnelle des travailleurs atteints du Covid-19. Elles seront facilitées pour éviter des procédures complexes de reconnaissance pour les travailleurs ayant eu une probabilité forte d'avoir été atteints du Covid-19 dans le cadre de leur activité professionnelle.

Les personnels soignants d'abord

Les soignants atteints du Covid-19 dans sa forme sévère verront leur maladie systématiquement et automatiquement reconnue comme une maladie professionnelle. Un tableau de maladies professionnelles dédié au Covid-19 sera ainsi créé par décret afin de permettre à tous les soignants atteints d'une forme sévère de la maladie de bénéficier d'une reconnaissance de maladie professionnelle. Seront concernés tous les soignants des établissements sanitaires et médico-sociaux, les personnels non-soignants travaillant en présentiel dans ces structures ainsi que les personnes assurant le transport et l'accompagnement des personnes atteintes du Covid-19. Les professionnels de santé libéraux bénéficieront de cette reconnaissance dans les mêmes conditions que les autres soignants. Pour ces derniers, l'indemnisation ne sera pas à la charge de la branche accidents du travail et maladies professionnelles.

Facilités pour les travailleurs non-soignants exposés

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pour les travailleurs non-soignants, la procédure de reconnaissance de la maladie professionnelle sera facilitée : en lieu et place des comités régionaux, un comité unique de reconnaissance national dédié au Covid-19 sera constitué pour assurer l'homogénéité du traitement des demandes. Des recommandations lui seront adressées pour faciliter la reconnaissance de maladie professionnelle pour les salariés atteints de la Covid-19 dans sa forme sévère, pour les activités réalisées en présentiel pendant la période de confinement. Dans le cadre de cette procédure simplifiée, aucun taux d'incapacité permanente ne sera notamment exigé.

Cette reconnaissance en maladie professionnelle permet une prise en charge des frais de soins à hauteur de 100% des tarifs d'assurance maladie, une prise en charge plus favorable des indemnités journalières et enfin une indemnité (rente ou capital) en cas d'incapacité permanente. Une rente est versée aux ayants-droit en cas de décès. Cette mesure permet de faciliter l'accès aux droits des personnels en première ligne dans la gestion de la crise du Covid-19 et en particulier des personnels soignants, qui sont tombés malade dans l'exercice de leur métier.

Eviter aux employeurs de porter la charge financière

Afin d'éviter aux employeurs concernés de porter la charge financière de l'indemnisation, un arrêté prévoira la mutualisation de cette dépense entre tous les employeurs dans la part mutualisée de leur cotisation accidents du travail et maladies professionnelles. Elle sera assurée par l'Etat s'agissant des professionnels de santé libéraux qui ne bénéficient pas d'une couverture au titre des maladies professionnelles.

« En simplifiant la procédure de reconnaissance d'une maladie professionnelle au titre du covid-19, le gouvernement prend en compte l'exposition particulière à laquelle ont été soumis, d'une part, les soignants et, d'autre part, les salariés ayant continué à travailler en présentiel pendant la période de confinement, expliquent les deux ministères. Des dispositions réglementaires seront publiées dans les prochains jours pour préciser et permettre la mise en œuvre rapide de ces mesures. »

Maires courage

Ils se sont adaptés, ils ont improvisé et ils ont dominé leur sujet. Les élus préférés des Français incarnent le bon sens près de chez nous. Ils ont su informer et mobiliser les citoyens en premier de corvée, sans directives ni stratégie claire du gouvernement. Quatre maires nous ont ouvert leurs portes pour nous raconter leur quotidien.

« Nous sommes de bons petits soldats, mais il faudrait de temps en temps qu'on nous dise quoi faire »,

Ecrit par le 22 juillet 2024

ironise Dominique Santoni, maire d'Apt (11 700 habitants). L'exécutif donne cette mauvaise impression aux maires de refiler le bébé aux élus locaux dès lors qu'une responsabilité pourrait être évoquée devant l'opinion publique ou les tribunaux.

Selon les mots de Jean-Michel Blanquer*, prononcés une semaine avant la réouverture des premiers établissements scolaires, « on a besoin de renforcer à la fois la souveraineté nationale et le pouvoir local (...). On a besoin du représentant de l'Etat comme le directeur d'école, mais aussi du maire (...) et d'initiative à l'échelle locale ». Mais qui porterait le chapeau si un groupe d'enfants venait à être hospitalisés à la suite d'une contamination à l'école ?

Se débrouiller seul

« La question de cette responsabilité pénale qui pourrait peser sur nous, tous les maires y pensent », convient Hervé Chérubini. L' élu en ballottage de Saint-Rémy-de-Provence (9 600 habitants) considère néanmoins que la responsabilité politique reste première. « D'abord, si j'avais été un inquiet, je n'aurais pas pris ce mandat de maire que j'exerce depuis près de 25 ans. Ensuite, l'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Et quelles que soient les circonstances : celle d'une crise sanitaire ne laissait rien augurer de bon dans un pays aux autorités sanitaires affaiblies.

« L'expérience m'a démontré qu'il vaut mieux apprendre à se débrouiller seul, quel que soit le gouvernement en place. » Hervé Chérubini, maire de Saint-Rémy-de-Provence

L'affaire du 'sang contaminé', suite à la distribution de lots de sang infectés par le virus du Sida sous le gouvernement de Laurent Fabius a laissé des traces dans tous les cabinets ministériels. Celle du Médiateur a montré les conditions effarantes d'attribution des autorisations de mise sur le marché comme des indications de prescription des médicaments, sans parler de l'indigence de la veille sanitaire.

Un boulet qui traîne. Son inertie est telle que les maires ont vite pris les choses en mains, ayant acté dès le début de la crise l'incapacité de l'Etat à protéger les Français avec de simples masques en papier. « Nous nous sommes retrouvés dans l'inconnu du confinement. Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite », décrit Thierry Lagneau, maire de Sorgues (18 300 habitants).

Un nouveau cadre juridique, une logique contradictoire

Quelles initiatives les maires peuvent-ils prendre dans des circonstances si inhabituelles ? Avant, si un panneau de basket tombait par accident dans un collège en provoquant la mort d'un élève, le maire et l'enseignant étaient automatiquement poursuivis pour imprudence, bien que sans lien direct avec les faits :

Depuis juillet 2000, la loi 'Fauchon' institue un régime dérogatoire de responsabilité pénale concernant

Ecrit par le 22 juillet 2024

les élus qui peut seulement être invoquée sous trois conditions : la faute est caractérisée, elle expose autrui à un risque que l'auteur n'ignorait pas, ce risque présente une gravité particulière.

Ce régime vient d'être amendé *in extremis*, le 11 mai, grâce à un accord entre députés et sénateurs pour 'sécuriser' les maires. Il est désormais prévu que la responsabilité doit être appréciée au regard « *des compétences, du pouvoir et des moyens dont disposait l'auteur des faits dans la situation de crise ayant justifié l'état d'urgence sanitaire, ainsi que de la nature de ses missions ou de ses fonctions, notamment en tant qu'autorité locale ou employeur* ». En clair, le texte permet au juge de faire la distinction entre les autorités nationales qui ont décidé la stratégie du 'déconfinement' et les acteurs locaux qui n'en sont que les exécutants.

« Et pourquoi pas un concours de boules ? »

« Pour les écoles, un document gouvernemental précisant les conditions de réouverture de 63 pages a été rédigé. Nous avons eu une semaine pour en prendre connaissance, ingurgiter et restituer aux personnels qui doivent mettre en œuvre » témoigne Hervé Chérubini. « Nous étions, depuis le 16 mars, à cheval entre le devoir de continuité du service public et l'obligation de répondre aux préconisations de l'Etat. Cette logique contradictoire nous a conduits à mettre en place une cellule de crise et un plan de continuité de l'activité avec un tiers de nos agents présents sur le terrain et une population avide d'informations » précise t-il.

« Du jour au lendemain, il a fallu faire face à une situation inédite. » Thierry Lagneau, maire de Sorgues

Le prochain défi sera l'adoption du budget primitif de la commune « avec cette difficulté supplémentaire que l'on dit aux gens de ne pas se réunir à plus de 10 personnes et à 15 par classe, mais que l'on pourrait autoriser les conseils municipaux à le faire. Je ne vois vraiment pas comment organiser un conseil avec nos 33 élus sans qu'on vienne aussitôt me demander pourquoi ne pas faire un concours de boules de suite après ? ». Même si les maires ne sont pas dépourvus d'humour, ni d'expérience - depuis 2004, le maire joue un rôle majeur lorsque des événements de sécurité civile engagent une gestion de crise - ils restent confrontés en permanence au principe de réalité face aux annonces de l'Etat.

« Chacun fait ce qu'il peut, les bonnes volontés ne manquent pas - loin de là - mais à vrai dire tout est un casse-tête. Il y a une foule de problèmes du quotidien que l'on a du mal à régler, faute d'informations ou de directives claires. 'On vous en dira plus dès que l'on en saura davantage', voilà ce à quoi nous sommes tous confrontés. Pour l'ouverture des écoles, par exemple, il a d'abord été question de n'ouvrir que 3 classes, puis toutes les classes maternelles et élémentaires. Puis on est revenu au premier scénario. Mais le travail des équipes consiste la plupart du temps à faire du sur-mesure, et sans attendre », observe Dominique Santoni. « Comment adapter le service de cantine quand on ne sait pas combien d'enfants se présenteront le matin à l'école ? Nous avons opté pour des plateaux repas que l'on peut conserver du jour au lendemain pour pouvoir étaler la distribution, le cas échéant ».

Ecrit par le 22 juillet 2024

L'exemple aptésien de gestion de crise

Dès le début de l'épidémie, Apt a activé son plan communal de sauvegarde. « Cette petite avance de deux semaines a permis de passer en revue l'ensemble des domaines relevant de la commune : gestion, continuité de service à la population, affaires scolaires, sociales, entretien, nettoyage, préparation de listes de volontaires, identification des personnes âgées, isolées et vulnérables, mesures de prévention, etc. Nous avons fait l'inventaire de nos stocks et partagé nos ressources, donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers ». En pratique, l'équipe municipale se réunit toutes les semaines et garde le contact par internet et téléphone. L'hôpital, réorganisé aux premières heures de la crise, a doublé le nombre de lits pouvant accueillir des patients. « Nous avons aussi réfléchi avec l'hôpital à une structure d'accueil pour ceux qui présentent un risque de contagion pour leur famille, ayant eu une petite dizaine de retours à domicile de patients atteints du Covid-19 », ajoute Dominique Santoni. « Nous avons enrichi le dispositif du Centre communal d'aide sociale (CCAS) par des appels, 2 fois par semaine, à nos aînés pour rompre la solitude, assurer le portage de courses, médicaments ou attestations. Et puis nous avons pu identifier les personnes sans domicile fixe pour les inviter à rejoindre un foyer d'accueil à Cavaillon. J'ai encore des doutes, car il y a beaucoup de questions à traiter, comme la situation des femmes battues que nous voudrions bien pouvoir recevoir dans des hôtels. Nous avons peu de demandes, mais je pense que la réalité est plus préoccupante qu'il n'y paraît » avance l'élue.

« Nous avons donné 10 000 masques à l'hôpital et 4 000 aux médecins de ville et aux infirmiers. » Dominique Santoni, maire d'Apt

S'agissant du risque sécuritaire, la police municipale en lien avec la gendarmerie et le Psig (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Saint-Saturnin-lès-Apt a procédé à plus de 8 000 contrôles (17 mars à fin avril) aboutissant à 125 verbalisations, dont celle des propriétaires récidivistes du célèbre 'lapin aptésien' ayant fait la 'Une' de la presse nationale, pris comme bouclier animal pour tenter de légitimer des promenades proscrites en centre-ville...

« Cela s'est plutôt bien passé », confirme Hervé Chérubini. A Saint-Rémy, phare des Alpilles, 12 000 contrôles pour 1 à 2% de verbalisation. « Le TGV a fonctionné à plein régime jusqu'au 16 mars pour ceux qui ont des résidences secondaires. Au-delà, certains ont choisi d'intégrer l'amende à leur venue illégale. D'autres ont bravé l'interdiction préfectorale visant les locations de vacances, je ne suis pas naïf. Mais, au total, c'est un phénomène marginal ».

Comment ont-ils géré l'urgence au-delà des compétences ?

Depuis le début de la crise, les communes et les intercommunalités apportent des réponses aux besoins des habitants, y compris en participant financièrement à des décisions prises par l'Etat, au-delà même de leur champ de compétences. C'est notamment le cas pour les masques. « On ignore qui va payer, mais ce n'est pas neutre », souligne Dominique Santoni. Depuis le 15 mai, la mairie distribue sur demande et sur rendez-vous des masques agréés Afnor (Association française de normalisation), lavables 30 fois, et

Ecrit par le 22 juillet 2024

efficaces pendant 1 mois. Ils ont coûté 2,80 € l'unité.

Encore faut-il qu'ils parviennent à destination. S'improviser logisticien pour identifier des fournisseurs fiables qui livrent des masques à prix raisonnable n'est pas chose facile. Libres de lancer leurs propres importations de masques depuis le 21 mars, les collectivités ont fait l'objet de réquisitions de l'Etat, comme à Sorgues qui y a perdu ses kits complets de protection. « Je comprends, vu l'état d'urgence du moment », assure Thierry Lagneau. Le maire s'attarde plutôt sur la cohésion locale. « Notre chance, c'est la générosité des habitants et l'imagination qui nous ont permis de fabriquer près de 7 000 masques en textile lavables 'made in Sorgues' (Ndlr : 1 000 à la Tour d'Aigues). Nous avons trouvé et sommes allés chercher à Clermont-Ferrand 9 kilomètres d'élastique pour lancer notre production. Nous refusons d'être confrontés à une situation de pénurie. En 15 jours, ce sont 200 personnes qui se sont portées volontaires pour coudre des masques à la main dans la salle des fêtes transformée en atelier », se félicite l'élu dont l'épouse, infirmière libérale, a participé à l'opération. Les élus ont ensuite fait du porte-à-porte pour distribuer à la population. « Nous avons vécu des moments très sympas, malgré ce contexte car nous avons aussi eu la chance d'avoir notre maison de retraite (Aimé Petre) qui a très bien géré la situation ».

« La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. » Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues

La fonction sera-t-elle revalorisée dans 'le monde d'après' ?

« Après la réouverture des écoles, l'autre grande préoccupation des maires est de savoir comment il sera possible de se réorganiser car nous allons vivre dans ce département une saison touristique catastrophique ». Elu du premier tour des municipales du 15 mars, Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues et président de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) a annoncé que sa première décision sera de faire voter l'annulation de la redevance d'occupation du domaine public pour les cafés, restaurants et commerces de vente à emporter. « Ils ont tenu jusqu'à présent avec des reports de charge, étalement de dettes, mais ça ne suffit pas car faut faire rentrer de l'argent dans les caisses ! La vraie question c'est d'aider des gens qui cherchent des solutions. Personne n'a jamais réussi à marcher sans avoir essayé de le faire. Alors on tâtonne et ça ressemble souvent à un match de l'équipe de France : tout le monde à un avis et forcément le bon. Face aux pertes de boulot et de chiffre, il me paraît cependant clair que nous devons organiser une solidarité au plan local même si nous n'avons plus la compétence pour verser des aides économiques directes. On ne peut pas tout attendre de la région ou des intercommunalités. Beaucoup de maires devront d'ailleurs abandonner ou différer, pour 4 ou 5 ans, des projets d'investissement afin de faire face aux dépenses imprévues qui ont été ou seront engagées. »

Une chose est sûre : l'Etat a tout intérêt à se concilier les bonnes grâces des élus préférés des Français pour gérer la crise sociale qui l'attend. « Je voudrais saluer ces gens qui souffrent, confinés dans des logements dégueulasses. Faudra-t-il attendre une nouvelle rue d'Aubagne pour que l'on puisse, enfin, autoriser les maires à lancer des procédures pour fermer ces logements insalubres que l'Etat finance à

Ecrit par le 22 juillet 2024

travers les caisses d'allocations familiales ? ». Des réunions sont prévues sur le sujet avec les représentants de l'Etat, mais pas avant septembre ou octobre, s'indigne Jean-François Lovisol. Les maires semblent encore avoir un train d'avance en attendant que leur fonction soit revalorisée dans le monde d'après.

Hervé Tusseau

**(Le Figaro, 3 mai)*

À lire également "[Commerce local : les maires interpellent le président de la République](#)"

Professeur Raoult : « Ce qui nous intéresse maintenant ce sont les séquelles »

Dans son nouveau point sur l'épidémie de coronavirus, le professeur Didier Raoult rappelle que cette maladie se comporte finalement, comme toute les autres, et qu'elle devrait s'estomper durant le courant du mois de mai. « L'avenir est toujours imprévisible », poursuit-il, même s'il donne peu de crédit à un éventuel rebond. « Par contre, personne n'est capable de dire si cela réapparaîtra l'année prochaine. »

Le patron de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) de Marseille profite également de cette vidéo pour mettre un 'tacle' au Remdesivir, le très onéreux médicament* 'miracle' du groupe pharmaceutique américain Gilead « sur lequel la France a beaucoup misé. »

« On se rend compte que cela ne sauve pas les gens », insiste-t-il

Un retard en équipement de scanners

Selon lui au bilan, la contagiosité de la maladie n'a finalement pas été très élevée. De l'ordre de 3 %, soit bien moins qu'une grippe classique. Idem pour le taux de mortalité avec des décès qui, généralement, ont touché des gens déjà fragile. « Nous n'avons comptabilisé qu'une seul décès d'une personne de moins de 65 ans et nous n'avons pas constaté de cas grave sur les 150 enfants que nous avons eu. » Pour lui cette crise a aussi montré le retard de la France en matière d'équipement de scanner afin de remplacer les radios du thorax.

Écrit par le 22 juillet 2024

« Ce qui nous intéresse maintenant c'est les séquelles, poursuit le professeur Raoult. On sait qu'après le Sras les gens ont jusqu'à 20 % d'insuffisances respiratoires après avoir fait une pneumopathie. Là, on a découvert au scanner que 65 % des personnes que l'on disait asymptomatique avaient des lésions qui n'ont pas été diagnostiquées. C'est ça désormais la suite de l'histoire, ce n'est plus l'épidémie à infection aiguë. »

**Selon l'Institute for Clinical and Economic Review (ICER) le seuil de rentabilité de ce médicament estimé à environ 4 500 \$ par traitement. Dans le même temps, la boîte de Plaquénil était vendue en France aux environs de 2,20 € jusqu'à son retrait de la vente libre en pharmacie en janvier 2020.*

Après l'humanité chahutée, l'humanité renovée ?

Ecrit par le 22 juillet 2024



Baudouin Ardillier est frère de la communauté de Saint-Jean à Avignon et curé de paroisse de l'église Saint-Ruf à Avignon où il prêche au cœur du renouveau charismatique. Il évoque la crise du Covid-19 et continue de proposer à chacun et aux plus jeunes d'entre nous de se construire en sachant qui nous sommes et d'où nous venons.

Ce que l'on vit actuellement avec le Covid-19

«Plusieurs réflexions me viennent. On est en train de faire un atterrissage et de vivre une désillusion. Nous vivons dans une société qui, selon moi, est fondée sur de grandes illusions : la toute-puissance de l'homme et du marché économique, la primauté de la consommation pour exister et, surtout, l'invulnérabilité, avec la volonté de l'homme augmenté (trans-humanisme, mouvement culturel et intellectuel international prônant l'usage des sciences et des techniques afin d'améliorer les caractéristiques physiques et mentales des êtres humains) pour vaincre enfin la mort, bref, devenir maître de la vie et de la mort.»

Et voilà qu'un infime virus

«Et voilà qu'un infime virus fait tomber l'ensemble des croyances de l'humanité. Je parle là des même

Ecrit par le 22 juillet 2024

croyanances qui avaient cours sous la Rome antique ou chez les grecs comme on se souvient d'Icare, le fils de Dédale, qui, approchant trop du soleil s'est brulé les ailes, tomba et mourut. On pense à la tour de Babel qui s'élevait pour toucher le ciel et qui s'écroula. Derrière cette unité de façade d'un monde où nous serions tous unis, « tous citoyens du monde », il y a quelque chose qui ne colle pas. Ce quelque chose ne correspond pas à l'identité de l'homme. Comme si l'on voulait faire vivre à l'homme quelque chose de faux. Aujourd'hui, simplement, on s'en rend compte. On vient de quitter le monde de certaines illusions et certitudes, mais temporairement je le crains.»

Le frein le plus étonnant

«Le frein le plus étonnant ? On ne sait pas de quoi demain sera fait : économiquement, humainement, spirituellement, au niveau de la santé. On ne sait plus rien. Je viens d'apprendre quelque chose de très intéressant. Les plus grands spécialistes américains, dans les prévisions qu'ils ont faites du Covid-19 en Amérique il y a quelques semaines se sont trompés. Pour eux sur 12 jours il devait y avoir 19 à 20 000 morts alors qu'au moment où ils leur pronostic devait se réaliser il y en avait déjà plus de 100 000. L'erreur qu'ils ont faite est colossale. On se retrouve avec des gens qui affirment une vérité scientifique alors qu'ils ne savent pas.»

“Le frein le plus étonnant ? On ne sait pas de quoi demain sera fait : économiquement, humainement, spirituellement, au niveau de la santé”.

L'essentiel versus l'accessoire ?

«La limite de tout ce que l'on vit ? On passe des 'sachants', 'spécialistes', 'pseudo experts' à rien... Rien qui puisse nous rassurer parce que personne ne sait ce dont demain sera fait. Finalement c'est la question de la mort qui est posée. Il y a ceux qui recherchent des moyens de se rassurer et qui n'en trouvent pas et puis il y a une démarche spirituelle qui naît ou peut naître chez certains qui se posent la question de l'essentiel et de l'accessoire. Peut-être que l'humilité nous propose de vivre autre chose.»

La limite ? Ceux qui mourront de faim à l'autre bout du monde...

«Une personne m'a dit : 'Quand on consomme le minimum -c'est-à-dire lorsque l'on se contente du nécessaire - : on est en crise économique ! C'est fou ! Ce qui va se produire ? Beaucoup craignent de grands troubles. On va reprocher aux hommes politiques leur manière d'avoir géré le Covid-19. Peut-être parce que, chez nous, avec le confinement on aura épargné quelques morts mais qu'à cause de ce confinement des millions de personnes pourraient mourir de faim à l'autre bout du monde du fait de l'arrêt de notre économie. C'est aujourd'hui la grande question qui se pose.»

Une situation exacerbée ?

«La situation actuelle exacerbe l'ensemble des problèmes actuels, comme le dévoilement de certains comportements lors du confinement, comme les différences sociales parce qu'on n'est pas confiné de la

Ecrit par le 22 juillet 2024

même façon dans 10m2 ou dans une grande maison. C'est aussi une affaire de vulnérabilité et l'injustice d'être 'étayé' psychologiquement ou pas pour vivre ce genre de situation, car notre société a créé beaucoup de gens qui ne savent pas ce que c'est d'avoir un monde intérieur, un contenu riche de sa propre vie spirituelle... Un exemple ? Aujourd'hui les gens parlent avec peu de mots de vocabulaire mais s'expriment avec plus de violence. Je crains que nous ayons une exacerbation de la violence. Ce qui était déjà limite sera vite dépassé. Il me semble que soit nous vivons une véritable réforme humaine, soit nous risquons une explosion sociale.»

Banlieues et Gilets jaunes

«Les banlieues sont depuis longtemps frémissantes et les Gilets jaunes sont en colère. Nous nous trouvons face à une poudrière terrible. Notre problème ? Faire face à un système économique sans contenu. Notre système économique, dans les grandes lignes, propose une identité construite par le faire et l'avoir, et non pas par l'être. Soit l'on fait et l'on a et donc l'on est quelqu'un, mais l'idée d'être, à elle seule, n'existe plus. Or, les gens ont besoin de fond et cette crise du Covid-19 ne nous laisse rien d'autre, en ce moment, que de nous interroger sur ce que nous sommes. Certains appelleront cela 'repli identitaire' alors que moi j'appelle cela un approfondissement de la vie personnelle, de la vie intérieure.»

Vacuité du monde

« C'est un monde souvent creux qui se résume à avoir ou ne pas avoir, être un leader ou ne pas l'être. On n'en n'a rien à faire ! La question est : qui suis-je et où vais-je ? Quel est le sens, le rôle de ma vie ? Le monde ne répond pas à ces questions et va même à l'opposé : 'ne te poses pas la question'. Le plus grand danger ? Cette idéologie qui a décidé de supprimer l'homme et sa quête de sens pour la remplacer par la matière et la quête de l'avoir et du pouvoir. Aujourd'hui nous sommes en échec et la seule chose qui reste est la quête de sens, cependant, comme elle n'a pas été nourrie de spiritualité et d'intelligence depuis des années, cela se transforme, chez beaucoup, en angoisse, en fuite et en désespoir.»

Les Gilets jaunes

«Comment j'analyse la crise des Gilets jaunes ? C'est juste la manifestation de gens qui ont du bon sens et qui disent : 'je gagne ce que je créé et ce que je produis chaque jour. Or, on ne reconnaît pas ce que je produis alors que cela fait vivre les gens'. Dans le même temps d'autres nous montrent aussi que nous vivons dans un monde d'adolescents et disent : 'on n'a pas besoin de produire de la bouffe, ni de faire 'tourner' le pays parce qu'on bénéficie de lait en cubes d'un litre, de la Caf (Caisse d'allocations familiales), des exonérations, du chômage, des RTT (Réduction du temps de travail)... Le problème ? La manière de considérer le travail aujourd'hui. Le travail est une belle chose, produire avec ses mains est valorisant, se lever pour gagner son pain permet de se regarder dans la glace. Mais bien souvent, les aides sociales sont plus confortables qu'un travail, et je comprends très bien que beaucoup hésitent à perdre en pouvoir d'achat dans le monde du travail. Le système marche sur la tête, et rend les gens dépendants non pas de leur travail remplacé par celui de l'autre bout du monde, mais dépendant de prestations sociales. Cette injustice sociale est une des raisons du soulèvement des Gilets jaunes. Qui, aujourd'hui fait 'tourner la France' ? Les Gilets jaunes ! Ce sont ceux qui, hier, étaient dans la rue qui,

Ecrit par le 22 juillet 2024

aujourd'hui, sont au boulot, masque sur le nez.»

Ce qui est sous-jacent ?

«Ce qui est sous-jacent à tout cela ? La réalité du monde. Il est très 'bobo' de faire son pain chez soi, mais la boulangerie c'est un vrai métier, tout comme la culture du blé. De même que le lait ne naît pas dans des briques mais grâce au travail du paysan-agriculteur qui élève des vaches et les traie. Nous sommes dans une crise de vie. Nous bénéficions de la production des autres alors que les producteurs français sont méprisés et que le plus souvent, fruits, légumes ou viandes font le tour de la planète. Nous sommes en train de tout tuer. Quand on n'est plus dans le monde du travail mais du loisir, à un moment donné, les gens qui travaillent n'acceptent plus le loisir des autres parce qu'ils se retrouvent à être les seuls à travailler devant d'autres qui considèrent le loisir comme leur travail. C'est là tout le problème. Et la culpabilité ne repose pas sur les gens, mais sur une politique (polis, la cité) qui s'est détaché d'une sagesse ancestrale balayée par une vision creuse.»

“Je dirais à ceux qui construisent l'avenir que l'on doit revenir à notre frise chronologique historique. Pour être faut-il savoir qui nous sommes et d'où nous venons et remonter plus loin qu'au siècle des lumières...”

Des spécialistes mais pas de vision

«Après le Covid-19 resterons-nous les mêmes oubliant ce qui s'est passé ? Chassez le naturel et il revient au galop ! Qu'est-ce que l'humanité sait faire d'autre ? Car l'humanité a oublié son histoire. Aujourd'hui on ressort la grippe espagnole de 1918 et les gens s'interrogent. Ah bon ? Tout le monde dit : 'C'est à cause de la mondialisation.' Pourtant la grippe espagnole a fait des millions de morts en Europe parce qu'un homme y est arrivé par bateau d'Amérique ! On n'a plus d'histoire mais des thématiques sans chronologie et on ne sait donc plus qui l'on est. Il n'y a plus de sagesse, on a tout remplacé par la Science.»

La conduite du changement

«La question ? Que donner aux gens pour nourrir leur vie personnelle et pour qu'ils aient envie d'une vraie conduite du changement ? Nous vivons une crise des idées, des leaders du Monde qui ne sont plus des sages mais des opérationnels de la décision sans précisément de vision. Et les gens qui en ont sont souvent des extrémistes. On manque de sages visionnaires. Au lieu de créer du nouveau qui tire vers le haut on revient à nos fondamentaux plutôt creux. On risque ainsi d'accélérer la consommation pour assurer notre bien-être et notre paix. Pour autant la consommation n'est pas un mal, tant qu'elle est juste et ajustée à l'homme et à la planète.»

L'exemple de l'Inde

«Ce que l'on a perdu ? Le sens de la nation, de l'autonomie alimentaire, médicale, agricole, industrielle.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Ca fait des années que tous les grands pays industriels critiquent l'Inde qui a mis en place un système incroyable : chaque année le gouvernement Indien préempte une partie des récoltes ce qui a pour résultat de prémunir le pays en cas de famine. Ça s'appelle de l'autosuffisance. Aujourd'hui ce pays n'a pas besoin de l'aide alimentaire des autres. Et nous ?»

Ceux qui savent faire et ceux qui font

«La France s'est désindustrialisée et 'boboïsée' seulement soutenue par le tertiaire, mais on n'est plus dans le travail et la production et dans un savoir-faire acheminé ailleurs pour que les autres fassent ce que nous, nous savions faire. Maintenant il y a ceux qui savent faire et ceux qui font. On risque de se 'réindustrialiser' avec, cependant, la limite Allemande. Car eux n'ont pas lâché leur industrie et profitent à plein des deniers de l'Europe. Certains disent : 'il faut plus d'Europe' tandis que d'autres disent : 'c'est la fin de l'Europe', ou encore, 'c'est la fin de la mondialisation'. Tous disent juste ce qu'ils pensaient avant et le justifient avec la crise. La difficulté ? Si on réindustrialise l'Europe le risque est que l'on ne pense pas au bien des pays mais au bien de l'Europe. L'Europe deviendrait une nation. Or, il me semble que les gens ont besoin de retrouver une unité de culture, de langue et d'histoire afin qu'on ne dise pas un jour que la guerre de 1939-45 était un conflit régional entre la Picardie et la Bretagne. Parce que nous vivons tous des histoires différentes et nous ne sommes pas les mêmes.»

Mais demain ?

«Aujourd'hui on dit : 'Bien sûr qu'il faut ré-industrialiser, re-soigner, re-nationaliser, faire revenir en France les outils de travail'. C'est la base. J'attends de voir demain. Le grand souci ? Est-ce que la France sera bénéficiaire de ce retour à l'autonomie ? Mais lorsque l'on parle ainsi, on se fait traiter d'anti-Européen parce que, dorénavant, on a peur de parler de pays, de nation, de souveraineté nationale, de culture, d'identité... Ou encore de souverainiste, de Front national a qui, malheureusement, on a abandonné des notions fondamentales chères à Robert Schuman ou Konrad Adenauer (les pères de l'Europe). Faudra-t-il relancer le pays ou l'Europe ? Ou relancer l'Europe de ses pays ?»

A ceux qui construisent l'avenir

«Je dirais à ceux qui construisent l'avenir que l'on doit revenir à notre frise chronologique historique. Pour être faut-il savoir qui nous sommes et d'où nous venons et remonter plus loin qu'au siècle des lumières... Or, nous avons effacé qui nous étions, notamment en 1968 avec 'du passé faisons table rase' (L'Internationale). Pour construire le futur nous avons besoin d'historiens, de sages, de philosophes, de personnes d'envergure à la fois non seulement dans la tactique mais aussi dans la stratégie. S'il nous faut des ingénieurs pour construire des ponts, il nous faut aussi des hommes pour tracer des routes, des itinéraires pour aller quelque part : des visionnaires-philosophes. Pour que nos jeunes prennent de la hauteur, qu'ils puissent remettre en cause librement, dire ce qu'ils pensent et penser ce qu'ils disent.»